

Villeurbanne : le déplacement d'Éric Zemmour a finalement été autorisé par le tribunal administratif de Lyon



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 25 mars 2023

Source [Valeurs actuelles] : Le maire socialiste de Villeurbanne avait pris un arrêté interdisant la venue d'Éric Zemmour dans sa commune, sous prétexte d'un risque de trouble à l'ordre public. Le tribunal administratif de Lyon a finalement donné raison au président de Reconquête.

Cédric Van Styvendael, le maire socialiste de Villeurbanne, est finalement débouté. Alors que l'édile avait pris un arrêté interdisant la venue d'Éric Zemmour au Centre culturel et de la vie associative de la commune, le tribunal administratif de Lyon a décidé de maintenir la visite de l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2022.

Cédric Van Styvendael avait justifié sa décision d'annuler l'événement en raison d'un « *risque de débordements et de violences* ». Et d'ajouter : « *On ne combat pas l'extrême droite en empêchant ses idées de s'exprimer. On les combat avec les armes de la démocratie* », dans un communiqué.

Éric Zemmour avait alors dénoncé « *des prétextes fallacieux* », ajoutant que « *le maire de Villeurbanne fait en réalité un aveu : il n'est pas capable d'assurer la sécurité de sa commune. Pas davantage aujourd'hui face à quelques enragés d'extrême gauche qui prétendent dicter qui a le droit de s'exprimer que face aux délinquants et dealers qui gangrènent Villeurbanne ou l'islamisme qui s'y développe* ».

Victoire en territoire de gauche

Reconquête avait alors déposé un référé-liberté au tribunal administratif de Lyon. Celui-ci a donné raison au mouvement d'Éric Zemmour, indiquant que « *dans les circonstances de l'espèce, il ne résulte pas des pièces du dossier que la mesure d'interdiction de la réunion litigieuse soit justifiée et nécessaire pour éviter des troubles à l'ordre public auxquels les forces de l'ordre ne seraient pas en mesure de faire face* ».

Victoire, donc, pour l'ancien candidat à la présidentielle, qui a aussitôt réagi sur le réseau social Twitter : « *La gauche sectaire et soumise aux antifas vient de perdre devant la justice. Il ne faut plus baisser les yeux devant elle.* »

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

25/03/2023 01:00